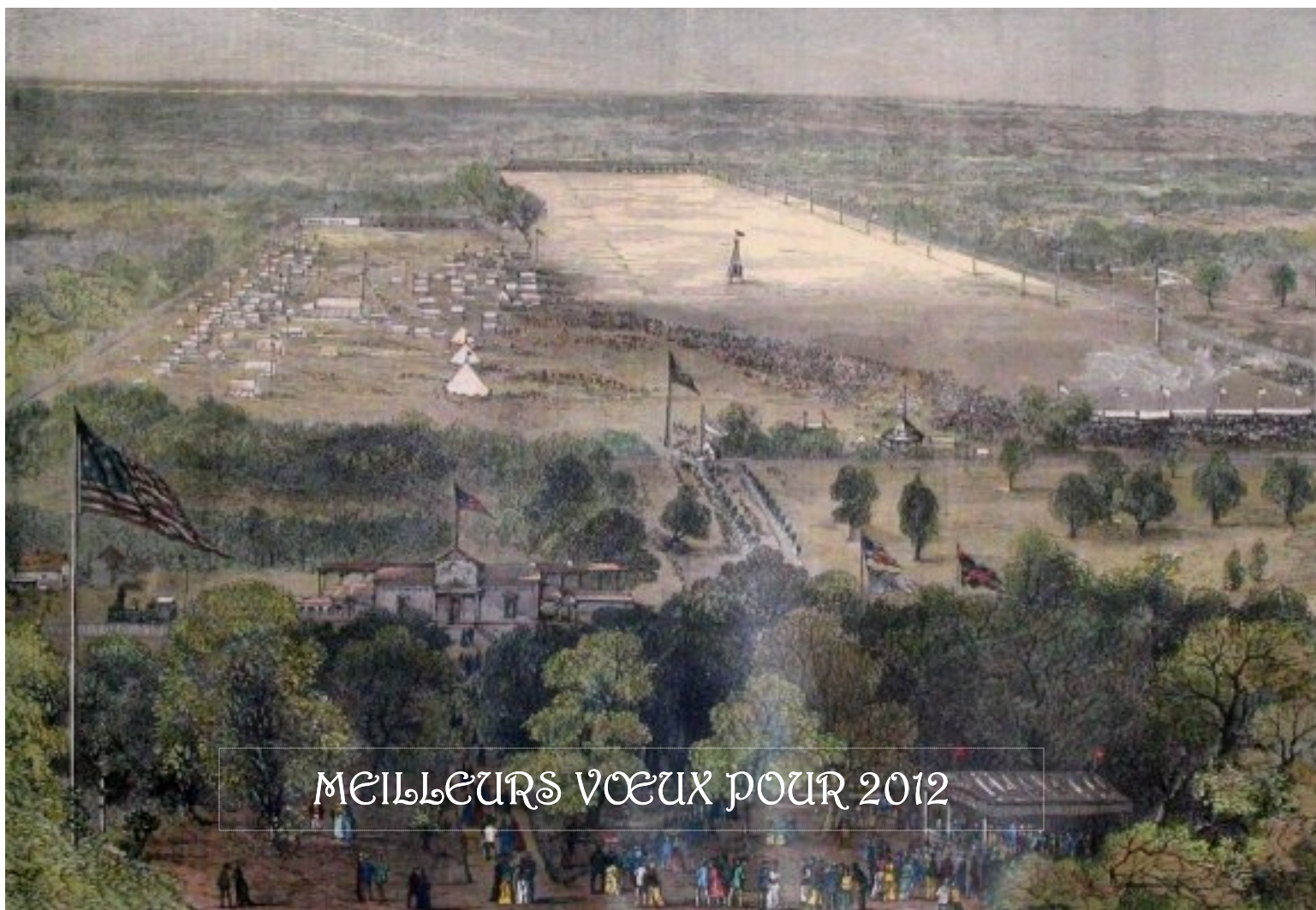


# 24<sup>ème</sup> CHALLENGE EUROPEEN DES CARABINIERS DE SOUPPES SUR LOING

Du 07 au 09 Avril 2012



MEILLEURS VŒUX POUR 2012

Tir couché à :

100 mètres (C50) + 200 mètres (C200) + 300 mètres (C300)

10 meilleures balles sur 13 en 30 minutes par distance

Scores possibles : **300 points**

Quatre disciplines :

- BURTON Percussion military
- SNIDER Cartouche military
- TURNER Percussion sporting
- BODINE Cartouche sporting

La participation est limitée à deux disciplines par tireur

1 discipline = 3 séries = 1 journée de présence

2 disciplines = 6 séries = 2 jours de présence

- Récompense aux 5 premiers de chaque discipline

- Trophée Sporting : combiné Turner + Bodine

- Trophée Military : combiné Burton + Snider

**Récompense supplémentaire Remington Rolling Block**

Catégorie Snider, au 1<sup>er</sup> = 3 distances

Pour tout renseignement contacter :

Jean-Claude BONNET, 35 rue Guillaume Budé 91330 YERRES

Tél. 01 69 49 22 90 - E-mail [i-c.bonnet@neuf.fr](mailto:i-c.bonnet@neuf.fr)

## **PROGRAMME DE LA RENCONTRE**

Samedi 7 et dimanche 8 Avril	8h45 début des tirs 18h00 fin des tirs
Dimanche 8 Avril	18h15 Cocktail de l'Amitié offert sur le stand
Lundi 9 Avril	8h45 début des tirs 13h15 fin des tirs 14h00 cibles d'honneur 16h15 proclamation des résultats

### **REGLEMENT**

Le contrôle des armes est effectué au pas de tir avant le début de la première série de chaque discipline.

#### **TROPHEES MILITARY RIFLE ET SPORTING RIFLE**

Le Trophée Military Rifle résulte de l'association des disciplines 1-BURTON et 2-SNIDER

Le Trophée Sporting Rifle résulte de l'association des disciplines 3-TURNER et 4-BODINE

Un seul récipiendaire pour chacun des deux trophées, le tireur ayant réalisé le score le plus élevé par addition des points obtenus dans les deux disciplines le composant, soit un total possible de 600 points.

Chacun des deux récipiendaires reçoit une récompense individuelle, et leurs noms sont gravés sur les trophées correspondants.

Ces trophées restent exposés au siège social de l'A.C.S.

Le panachage d'une arme réglementaire et d'une arme libre ne donne pas accès aux trophées, mais seulement au classement des disciplines concernées.

#### **CARACTERISTIQUES DES ARMES COMPOSANT LES DISCIPLINES 1-BURTON et 2-SNIDER**

Elles doivent être soit réglementaires, soit civiles, à la condition d'avoir été conçues en vue d'un usage militaire, ou être issues d'un modèle réglementaire transformé pour un usage civil, à condition toutefois, que la modification ne concerne que le bois. La munition doit être celle réglementairement utilisée à l'époque. Pour la discipline Burton, le calibre doit être supérieur à 13,5 mm.

Les armes composant ces deux disciplines seront munies de hausses fixes, ou seulement réglables en ligne de site, ainsi que le guidon fixe et découvert. Les Springfield Trapdoor avec hausse Buffington sont obligatoirement classés en catégorie BODINE.

Tube de chargement interdit ; cartouche en un seul élément pour la discipline Snider ; pas de nettoyage entre les coups. Dérogation pour les armes à cartouches combustibles : il est permis d'écouvillonner la chambre et de chasser les résidus à l'aide de la bague de l'arme.

#### **CARACTERISTIQUES DES ARMES COMPOSANT LES DISCIPLINES 3-TURNER et 4-BODINE**

Sont admises dans ces disciplines, les armes réglementaires munies d'appareils de visée dérivables latéralement (ex. Springfield Trapdoor avec hausse Buffington), les armes dites libres. Ces armes peuvent être pourvues d'un guidon sous tunnel avec insert, dérivable ou non, de niveau à bulle, de dioptré, d'œilleton, à condition que ceux-ci soient contemporains de l'arme qui les porte.

Les visées optiques sont interdites, tube de chargement autorisé, cartouches en éléments séparés autorisés, nettoyage entre chaque coup autorisé.

#### **REGLES COMMUNES A TOUTES LES DISCIPLINES**

Une commission de contrôle sera mise sur pied avec des tireurs de différentes nationalités ; cette commission a pour but de contrôler toutes les armes, et de régler les litiges en cas de contestation des scores affichés.

Si une arme présente des caractéristiques inhabituelles, le possesseur devra présenter tout document prouvant qu'une telle arme a réellement existé.

Les décisions de la Commission sont sans appel, toutefois le détenteur d'une arme ayant été refusée pourra néanmoins participer à l'épreuve à laquelle il s'est engagé, sans prétendre à un classement quelconque. Cette mesure ne pourra s'appliquer qu'une seule fois.

Les séries sont de 30 minutes avec 13 balles ou cartouches. Seul le nombre de coups pour la série devra être sorti et présenté.

Un quatorzième impact dans votre cible vous coûtera 14 points : soyez vigilant jusqu'à la fin de la série. En cas de litige, veuillez le signaler de suite à l'arbitre ; tout litige non signalé ne sera pas pris en compte.

Poudre noire du commerce exclusivement.

Cartouches : obligatoirement et exclusivement poudre noire, balle plomb nue ou chemisée papier, à l'exclusion de tout chemisage ou gas-check métallique.

Un contrôle inopiné peut avoir lieu sur le pas de tir : une cartouche sera prélevée au hasard et sera démontée et vérifiée en présence du tireur.

Bretelle : obligatoirement fixée aux anneaux grenadières pour les armes militaires ; pour les armes libres, elle peut être fixée en un seul point, mais ne doit pas être accrochée à la veste de tir.

**Durant les séries seront autorisés uniquement sur le pas de tir le Tireur et son Coach ainsi que l'Arbitre.**

Coaching autorisé à toutes distances, d'une manière discrète et surtout silencieuse.

Les règles de sécurité sont celles actuellement en vigueur dans tous les stands de tir.

Barrages : en cas d'ex-aequo, le gagnant sera celui qui aura le meilleur score à 300m. S'il y a encore égalité, on utilisera le score à 200m, puis à 100m, enfin le nombre de 10, 9, 8... sur les 3 distances.

Le prêt d'une arme est toléré, à titre promotionnel pour les tireurs débutants dans ce type de discipline.

Sur place : boissons, sandwiches, plats chauds, sous abri clos et couvert

## HEBERGEMENT

			Téléphone	FAX
<b>SOUPPES S/LOING</b>	camping		01 64 29 72 63	
	Hôtel A la Vieille Halle	1 rue Voltaire	01 64 29 72 50	
	Gîte	7 pers. 2 chbres	01 64 28 43 95 06 8286 46 69	
	Gîte	5 pers. 2 chbres	01 64 29 82 16	
<b>CHATEAU-LANDON</b>	Auberge de la Ville Forte	9, rue Ville Forte	01 64 29 47 76	
	Hôtel du Chapeau Rouge	2, Place du Marché	01 64 29 30 52	
<b>NEMOURS</b>	Camping		01 64 29 24 44	
	L'Écu de France	3, Rue de Paris	01 64 28 11 54	
	Hôtel Ibis	Place des Moines	01 64 28 88 00	
	Hôtel Formule 1	11, Place des Moines	08 91 70 53 40	
	Mister Bed	Place des Moines	01 64 78 06 32	
	Autogrill Kyriad	Aire de Darvault	01 64 78 40 40	
<b>ST PIERRE LES NEMOURS</b>	Hotel des Sources	15, Rue Chaintreauville	01 64 29 11 40	
<b>DORDIVES</b>	Hôtel César Sortie A6	8, rue de la République	02 38 92 73 20	
	Corhôtel Nat. 7	64, route de Lyon	02 38 92 70 63	

Possibilité de camping « rustique » sur le stand de tir

\*\*\*\*\*

### **Situation géographique du Stand**

Route du Coudray 77 460 Souppes S/Loing

Coordonnées **GPS** : 48° 11' 29.50"N  
02° 43' 56.30" E

# 24<sup>ème</sup> CHALLENGE EUROPEEN DES CARABINIERS DE SOUPES SUR LOING

Du 7 au 9 avril 2012

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : **4 Mars 2012**

Nous nous réservons la possibilité de retourner les inscriptions parvenues après cette date, ainsi que celles qui arriveraient après saturation du planning de tir.

1 discipline = 3 séries = une journée de présence

2 disciplines = 6 séries = 2 journées de présence

La participation est limitée à 2 disciplines par tireur

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ N° de Tél : \_\_\_\_\_ Adresse : E-mail. \_\_\_\_\_

N° licence (FFT) ..... \_\_\_\_\_ Impératif

### DROITS DE TIR

30 Euros pour une discipline, soit 3 séries = .....

50 Euros pour deux disciplines, soit 6 séries = .....

-----  
TOTAL ..... EUROS

### Jours de tir (entourez vos préférences)

Samedi - dimanche - lundi matin

*Satisfaction vous sera donnée dans la mesure du possible.*

DISCIPLINE	origine	réplique	Type d'arme utilisé
BURTON			
SNIDER			
TURNER			
BODINE			

La cible d'honneur (gratuite) est tirée le lundi après-midi, en fin de concours. Inscription sur place

**Feuille à retourner, accompagnée du paiement à l'ordre de ACS**

à Jean-Claude BONNET 35 Rue Guillaume Budé 91330 YERRES

Confirmation par - E-mail [j-c.bonnet@neuf.fr](mailto:j-c.bonnet@neuf.fr)